

Les reconversions professionnelles

Déclaration du groupe Environnement et nature et Organisations étudiantes et mouvements de jeunesse

A quels défis, quelles transformations du monde du travail la reconversion professionnelle doit-elle répondre dès aujourd'hui et à l'avenir, dans une société marquée par la persistance du chômage de masse, la précarisation de l'emploi, les impacts récents de la crise sanitaire et le changement de modèle global qu'impose la situation écologique ? Voilà la question, assez vertigineuse, à laquelle s'attache cet avis.

Cette question oblige à considérer l'impact de la crise sanitaire, avec ses destructions d'emploi déjà massives - plus de 500 000 destructions « brutes » - et le blocage de certains secteurs comme l'hôtellerie, la restauration ou encore la culture et l'évènementiel. Sur tous ces fronts, les jeunes, confrontés à un marché du travail qui se rétracte au fur et à mesure qu'ils s'en approchent, en sont les premières victimes. L'effondrement des recrutements sur contrats courts, CDD et intérim, en baisse de près de 11 %, bien que ne représentant en rien une panacée, les affecte tout particulièrement.

Mais qu'on ne s'y trompe pas, il ne s'agit pas ici de simples mouvements de destruction créatrice : car des transformations plus radicales du travail et de l'emploi se profilent. Il suffit par exemple de considérer, comme le relève l'avis, la destruction de quelques 80 000 emplois dans le petit commerce due à l'essor des géants du e-commerce.

La transition écologique n'est pas étrangère à ce paysage. Loin d'être elle-même une contrainte pesant négativement sur l'emploi, notamment dans les secteurs les plus émetteurs de gaz à effet de serre, elle est au contraire la seule voie praticable pour y échapper, à condition d'adopter collectivement une vision prospective partagée et dynamique du sujet. Car en définitive, c'est bien là qu'est la clé : il faut anticiper pour faire en sorte que les basculements à venir se traduisent non pas par une brutale rétractation de l'emploi, mais par des substitutions et des créations adaptées à un monde changeant.

La philosophie de nombreuses préconisations, par-delà l'affirmation consistant à assurer un « changement d'échelle dans les politiques engagées », vise à adapter les différents outils existants à ces transitions. Toutes ces transitions ne sont néanmoins pas à mettre sur le même plan : car là où les transformations numériques et technologiques consistent essentiellement dans un changement des outils de production et des process, le bouleversement des conditions environnementales globales - climatiques, ou en matière d'eau ou de biodiversité - affectent l'existence même de nos modèles économiques.

C'est à cet enjeu que répondent les préconisations de l'avis. Mais nous voudrions en mentionner deux, plus particulièrement illustratives de l'importance de cette compréhension prospective :

- d'une part, la recommandation faite de confier à France Stratégie la réalisation d'une méta-analyse co-construite et authentiquement partagée avec l'ensemble des parties prenantes (toutes !), pour asseoir cette vision prospective commune sur l'évolution des métiers, des emplois et des compétences, à même de faire face à l'urgence écologique, en particulier climatique ;
- d'autre part, et en lien avec l'intégration de la transition écologique dans les démarches de gestion des emplois et des parcours professionnels, l'intégration d'indicateurs environnementaux dans la BDES devenue BDESE afin d'en faire une base de données économiques, sociales et environnementales. Cette mesure peut aider les acteurs économiques à apprécier les impacts concrets des risques écologiques et climatiques sur leur business model et sur l'emploi, en stimulant l'adoption de mesures en amont.

Reste le cas plus sensible des évolutions récentes du droit du travail et de la nécessité de penser un véritable socle de droits permettant un réel accompagnement à la reconversion pour toutes celles et ceux qui sont impactés par le développement de ces nouvelles formes d'accords collectifs négociés au sein de l'entreprise comme les accords de performance collective ou les ruptures conventionnelles collectives. Si à bien des égards, la qualité du dialogue social a permis de belles avancées dans la protection des salariés, nos groupes affirment ici leur adhésion au dissensus présenté dans l'avis et la nécessité de sécuriser un socle de droits à la reconversion pour toutes et tous.

Sur le clavier des possibles, il ne faut s'interdire aucune touche. Toutes les préconisations sont pertinentes et doivent être mobilisées : c'est pourquoi nos groupes voteront cet avis, non sans remercier chaleureusement les rapporteurs.